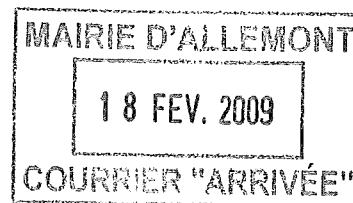


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

✓

Nbre de Conseillers : 14
en exercice : 14
présents : 12



Pour : 12
Contre : /
Abstention : /

L'an Deux Mille Neuf, le vingt neuf janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'Allemont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GINIES Alain, Maire.

Présents : PERFETTI Marie-France, JAY André, BASTIANELLI Pierre, BORDEL Philippe, DUSSERT Jacques, GACHET Edith, HOUDE Marie-France, PELLETIER Michèle, PELLISSIER Claude, VERNEY Odile, VIARD-GAUDIN Murielle.

Absents excusés : MARTINEZ Ghislaine, GUILLOT Aimé.

OBJET : MODIFICATION DELIBERATION DU 6 OCTOBRE 2008 POUR LE MARCHÉ - TARIF DES EMPLACEMENTS – JOURS MARCHÉ ET AUTRES VENTES SUR LA PLACE PUBLIQUE.

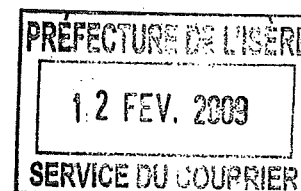
Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 06 octobre 2008 fixant le tarif des emplacements et jour du marché pendant la période estivale ainsi qu'en inter saison, et autres ventes sur voie publique et propose de modifier le dernier point (*modification en italique*).

Le Conseil Municipal, entendu Monsieur le Maire, après délibération à l'unanimité :

- **CONFIRME** le prix de l'emplacement à **1,50 € le mètre linéaire** ;
- **RAPPELLE** :
 - que la place du marché est située route des Fonderies Royales face à la résidence Roche Blanche sur les emplacements n° 0 à 58 ;
 - que ce marché a lieu tous les lundis de 7 à 14 H de mi juin à mi septembre et les dimanches aux mêmes horaires de mi septembre à mi juin ;
 - que les emplacements vente sur voie publique sont autorisés *au même tarif que mentionné ci-dessus sur des lieux précisés par les agents habilités.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES



Le Maire,

Alain GINIES